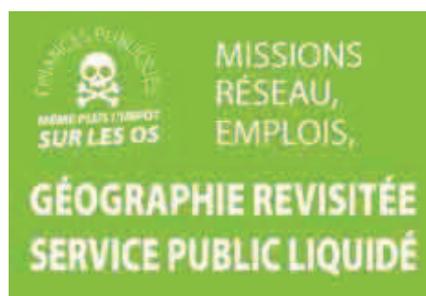




DÉCONCENTRATION DE PROXIMITÉ LA LIQUIDATION DE LA DGFIP EST LANCÉE !

Alors que nous alertons depuis septembre 2018, sur la géographie revisitée devenue déconcentration de proximité, la DG a enfin sorti de son chapeau les cartes départementales du « nouveau réseau de proximité » en les envoyant simultanément à l'ensemble des médias régionaux et nationaux et aux organisations syndicales.

Le timing et la méthode ne doivent rien au hasard. Le DG a décidé de publier, en une seule fois, les cartes de tous les départements, à grand renfort de communication, en fin de campagne IR, après la clôture des demandes de mutations locales, juste après les élections européennes.



En finir avec la DGFIP et ses agents

La feuille de route du nouveau DG est claire : Jérôme Fournel, fossoyeur professionnel, après s'être fait les dents sur nos collègues douaniers, a une nouvelle mission : **enterrer la DGFIP, et avec elle, un maximum d'agents.**

Depuis janvier, et à la suite de la divulgation de la note de la DG « bâtir un nouveau réseau », nous savions à quoi nous attendre.

Notre réseau de proximité est attaqué depuis des années. 700 implantations ont déjà disparu depuis 2012. Le gouvernement et la DG veulent aujourd'hui, avec la déconcentration de proximité et dans le cadre de la casse de l'ensemble de la Fonction publique, porter le coup de grâce à la DGFIP. En effet, nous pouvons évaluer les conséquences de ce plan à une suppression de plus d'un millier d'implantations (trésoreries et services fiscaux). Dans quel but ? Accélérer les suppressions massives d'emplois (120 000 fonctionnaires, dont 50 000 dans la Fonction Publique d'État, d'ici 2022, la DGFIP étant toujours considérée comme la principale contributrice) et réduire nos missions de service public.

Le gouvernement veut tromper l'opinion publique et les agents en affichant davantage de points de contacts mais en oubliant de

préciser qu'il ne s'agira que de simples permanences mensuelles ou hebdomadaires : un service public « low cost » assuré par des agents qui pourront ne pas être issus de la DGFIP, voire n'être pas des fonctionnaires ! La réalité est une diminution générale des services de proximité de pleine compétence de plus de 50 % !

Cette communication n'est que propagande et mensonges !

PROPAGANDE parce que les cartes présentent une multiplicité d'« accueils de proximité » qui sont censés remplacer les trésoreries qui remplissaient un ensemble des missions dont celle essentielle de guichet de proximité ouvert à la population toute la semaine.

De plus, il n'est pas fait état de l'ensemble des transferts et des suppressions/fusions de services à destination des particuliers et des entreprises qui comme pour les trésoreries supprimeront des guichets de proximité ouverts à la population toute la semaine.

Ces accueils de proximité sont le must en terme de propagande !

Ils ne consisteront qu'en une simple permanence ponctuelle afin de répondre aux demandes du public. Ils se situeront en mairies et en Maisons France Services (MFS) qui se substitueront aux MSAP.

Les MFS (Maisons France Services) sont un outil de destruction des services publics de proximité de pleine compétence de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales, remplacés par un service au public de proximité low cost.

À la DGFIP, l'annonce de la création des MFS (avec absorption des Maisons de Service Au Public qui obtiendront une homologation) a pour corollaire la suppression de toutes les trésoreries d'ici 2022 (hors hospitalières) et de nombre de SIE, SIP et autres services fiscaux. Un vrai massacre !

Le MFS sont conçues pour se substituer aux services d'accueil des différentes administrations (homologation « qualité » préfectorale). Elles seront animées par deux agents polyvalents France Services (sans aucune obligation statutaire). Ceux-ci devront donner à l'usager une réponse « qui ne se borne pas à une mise en relation avec d'autres services ». Les agents France Services se substitueront donc aux fonctionnaires des différentes administrations.

Pour les contribuables, ces points de contacts donneront l'illusion du service public, mais ne rempliront plus les missions des Centres des Finances ou des trésoreries :

- > Pas de paiements possibles (rappel : suppression du paiement en espèces dès 2020) ;
- > Pas de certitude d'avoir un agent DGFIP en face ;
- > Pas de continuité de service (permanences non définies actuellement) ;



- > Réception par des personnes extérieures aux Finances publiques sans obligations déontologiques ;
- > Pas de traitement immédiat de la demande.

Prenons l'exemple des Alpes de Hautes Provence (04) :

À l'horizon 2022, voici à quoi ressemblera le département.

- 1 seul SIE, 1 seul SIP, 12 Trésoreries Fermées remplacées par 4 (ou 4,5) Services de Gestion Comptables (SGC), services déplacés !
- La fermeture des 4 SIP existants actuellement et regroupés sur Digne, va éloigner davantage la population de ces services.
- Les implantations des SGC suivent le principe d'un SGC par Etablissement Public de Coopération intercommunale (EPCI).
- Création de 8 postes de « conseillers SPL » (points rouges) chargés du conseil aux ordonnateurs locaux, comme déjà indiqué dans le compte rendu DDFiP du 3 juin. (Barcelonnette, Saint André, Digne, Sisteron, Salignac, Forcalquier, Mane et Manosque). Mais, dans les faits,

seules 4 personnes sont prévues et se répartiront les EPCI... Ces «conseillers chargés du conseil aux ordonnateurs » qui auront, dans notre département, près de 250 budgets/chacun à suivre puisqu'ils ne seront que 4 ! Autant dire qu'ils n'auront pas de temps pour les petites communes... Et ils ne seront pas obligatoirement situés près des collectivités...

- 14 Accueils de proximité (hors implantations DGFIP) (points bleus sur la carte), 1 accueil à Manosque, 1 à Digne, 2 pseudos conseillers à Salignac et Mane et 3 nouveaux (La Motte, Reillanne, Valensole : implantations d'anciennes Trésoreries fermées)

Mais voici en réalité la véritable carte des services de la DGFIP en 2022 .

L'exemple des Alpes de Haute Provence s'applique à l'ensemble du territoire et ce veut un exemple de la destruction de la DGFIP et des services publics de proximité de pleine compétence.

C'est un abandon des territoires ruraux et de leur population.